

L'Institut Marseille Imaging

L'institut « Marseille Imaging » lance son appel à projet « **Plateforme 2025** » afin de développer l'attractivité des laboratoires et des plateformes d'imagerie, promouvoir l'innovation, co-conception et interdisciplinarité en imagerie, soutenir et valoriser les plateformes d'imagerie dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

Les instituts sont des structures de l'Université Aix-Marseille soutenues par des financements AMIDEX. L'utilisation du financement est, de ce fait, régie par les règles financières AMIDEX et soumis à évaluation.

[Le budget total alloué à l'appel d'offre en 2025 est de 120 k€.](#)

Type de projet

- Projet de financement « Recherche » en imagerie biologique et/ou médicale
- Projet de financement « Formation » en imagerie biologique et/ou médicale

Critères d'éligibilité

- Conformément aux missions de l'Institut Marseille Imaging, l'équipement doit participer à développer l'activité en imagerie biomédicale sur le site
- L'équipement d'imagerie doit proposer un caractère innovant et permettre une utilisation mutualisable.
- La plateforme recevant l'équipement doit être membre de l'institut Marseille Imaging

Dépenses éligibles

- Financement d'un ou d'une partie d'équipement
- Financement : 10-30k€ maximum, peut être un co-financement

Documents

- Formulaire de demande « IMAGING – AAP Equipement 2025 – form » dûment complété

Les formulaires doivent être transmis par mail : cecile.lavoute@univ-amu.fr avant le 30/04/2025

- Le formulaire doit être **accompagné d'un devis en cours de validité incluant les frais de livraison et de gestion.**

Conditions d'engagement

- FINANCEMENT
 - Les dépenses devront avoir lieu avant le **01 décembre 2025**.
 - Après réception de la commande, le porteur doit transmettre au plus vite le bon de livraison (**avec son nom, daté et signé**) ainsi que la Fiche d'Entrée de Bien (**complétée**) qui lui sera transmise avec le bon de commande relatif à sa demande.
- IMPACT & VALORISATION
 - Le porteur s'engage à répondre à toutes demandes de l'institut Marseille Imaging sur l'impact du financement de l'équipement
 - Les porteurs de projet seront sollicités pour présenter des projets liés à l'achat de cet équipement au cours des journées scientifiques de l'institut Marseille Imaging en 2026.
 - Les publications doivent être déposées dans la collection A*Midex HAL AMU, l'archive ouverte de l'Université.
 - Toutes les publications et communications scientifiques de travaux qui ont bénéficié du soutien financier de l'institut Marseille Imaging doivent le mentionner dans les remerciements en utilisant la référence : **AMX-19-IET-002** et le logo de France 2030 et de l'institut :

« Ce travail a reçu le soutien de l'État français dans le cadre du plan d'investissement France 2030, dans le cadre de l'Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX (**AMX-19-IET-002**) ».

Evaluation

- Les formulaires déposés seront évalués et classés par un Comité de sélection constitué par des experts externes à Aix-Marseille Université selon 5 critères notés sur 4.
 - Critère 1 : Pertinence dans le domaine de l'imagerie
 - Critère 2 : Caractère innovant
 - Critère 3 : Impact du financement pour la plateforme
 - Critère 4 : Mutualisation de l'équipement
 - Critère 5 : Potentiel effet de levier sur les demandes de financement

En cas d'égalité entre deux propositions, les critères 2 et 4 seront prépondérants.

Dates à retenir :

- Dépôts des formulaires de soumission **avant le 30 avril 2025, 23h59 (heure de Paris)** à l'adresse email : cecile.lavoute@univ-amu.fr
- Résultats de la sélection : **20 juin 2025**